

Quand la revitalisation urbaine dévitalise la marge sociale juvénile

Un enjeu pour la sortie de la rue

Annamaria Colombo et Michel Parazelli, Ph.D.

Volume 15, numéro 1, automne 2002

Délires urbains, dangers de mort

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1073905ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1073905ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1180-3479 (imprimé)

1916-0976 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Colombo, A. & Parazelli, M. (2002). Quand la revitalisation urbaine dévitalise la marge sociale juvénile : un enjeu pour la sortie de la rue. *Frontières*, 15(1), 39–46. <https://doi.org/10.7202/1073905ar>

Résumé de l'article

Compte tenu des enjeux entourant la revitalisation urbaine des centres-villes, nous formulons l'hypothèse selon laquelle les dispositifs de contrôle associés au contexte de revitalisation du centre-ville-est de Montréal précariseraient davantage le processus de sortie de la rue chez les jeunes qui désirent fuir la menace d'enfermement de la rue. Le discours économique valorisant le développement d'activités et de décors projetant des apparences de prospérité encourage la dispersion et l'évacuation des jeunes de la rue, ces derniers diffusant par leur simple présence des prégnances de décadence urbaine. La répression systématique de la marge sociale juvénile contribuerait à restreindre les possibilités pour ces jeunes d'éprouver pleinement l'expérience de l'autonomie sociale et, conséquemment, d'élaborer un projet de sortie.

Quand la revitalisation urbaine dévitalise la marge sociale juvénile

Un enjeu pour la sortie de la rue

Résumé

Compte tenu des enjeux entourant la revitalisation urbaine des centres-villes, nous formulons l'hypothèse selon laquelle les dispositifs de contrôle associés au contexte de revitalisation du centre-ville-est de Montréal précariserait davantage le processus de sortie de la rue chez les jeunes qui désirent fuir la menace d'enfermement de la rue. Le discours économique valorisant le développement d'activités et de décors projetant des apparences de prospérité encourage la dispersion et l'évacuation des jeunes de la rue, ces derniers diffusant par leur simple présence des prégnances de décadence urbaine. La répression systématique de la marge sociale juvénile contribuerait à restreindre les possibilités pour ces jeunes d'éprouver pleinement l'expérience de l'autonomie sociale et, conséquemment, d'élaborer un projet de sortie.

Mots clés : *jeunes de la rue – marginalité – réinsertion*

Abstract

In view of issues surrounding the context of inner-city revitalization, we formulate the hypothesis according to which the revitalization of Montreal's Downtown-East renders the process of getting off the street more precarious among young people wanting to flee the threat of street seclusion. The economic discourse that puts a high value on activity development and scenery enhancement, both of which project an appearance of prosperity, foster the dispersion and evacuation of street youth while these young people spread pregnancies of urban decay through their mere existence. The systematic repression of the juvenile social margin may contribute to limiting the possibilities for these young people to experience social independence fully and, consequently, from working out a plan to leave.

Key words : *street youth – marginality – reintegration*

Annamaria Colombo,
doctorante, Études urbaines, UQAM.

Michel Parazelli,
Ph.D., professeur-chercheur, École de travail social, UQAM.

Loin de vivre dans un *no man's land*, les jeunes de la rue s'approprient la marge urbaine dans une perspective de réalisation de soi. Pour des jeunes fuyant la violence familiale et institutionnelle, ce « choix contraint » est l'expression d'une survie identitaire, même si la part de risques, de souffrances et d'insécurité est grande. Rappelons que le phénomène des jeunes de la rue ne se réduit pas à un problème d'adaptation sociale ou de pauvreté ; il s'inscrit surtout dans un processus d'identification au cœur des pratiques d'appropriation de l'espace (Parazelli, 2002a). En effet, il n'existe pas de liens sociaux sans lieux ni de lieux sans prégnance symbolique. Au-delà de son statut marginal, le phénomène des jeunes de la rue met en lumière des enjeux éthiques dans la société actuelle qui ne se limitent pas non plus aux seules questions de sécurité urbaine et de santé publique. Cette problématique implique de considérer la situation en respectant la dynamique paradoxale liant l'émancipation et l'aliénation à travers l'expérience de la rue et de sa sortie. Cette considération ne va pas non plus sans étudier les enjeux psychosociaux relatifs à l'éviction des jeunes de la rue de leurs lieux de rassemblement par les opérations de répression associées au contexte de revitalisation urbaine des centres-villes dont celui de Montréal. Dans cet article, nous aimerions susciter des questions rela-

tives aux enjeux touchant la sortie de la rue en lien avec le contexte de revitalisation qui, en contrepartie, dévitalise de la marge socio-urbaine historiquement appropriée par les jeunes de la rue à Montréal (Parazelli, 2000a). C'est principalement à l'aide de nos résultats de recherches traitant respectivement des pratiques urbaines de socialisation marginalisée des jeunes de la rue et des processus de sortie de la rue que nous formulons l'hypothèse selon laquelle le contexte de revitalisation du centre-ville-est de Montréal précariserait davantage le processus de sortie de la rue chez les jeunes qui désirent fuir la pression de l'enfermement¹.

LA VIE DE RUE COMME UN ACTE PRÉCAIRE DE RÉALISATION DE SOI

Les jeunes de la rue existent comme catégorie sociale depuis la seconde moitié des années 1980. Avant même que plusieurs ressources d'aide s'implantent au centre-ville, Côté (1988) a déjà observé que les jeunes de la rue étaient attirés par cette zone urbaine pour son fort potentiel d'expérimentation sociale et d'opportunités pratiques. Pendant les années 1990, la majorité des jeunes de la rue fréquentaient le centre-ville de Montréal et pouvaient être âgés de 13 à 25 ans. On y retrouvait autant de jeunes hommes que de jeunes femmes de plusieurs régions du Québec, dont la majorité avaient subi de la violence familiale et institutionnelle (rejet, abandon, domination) tout en développant beaucoup de méfiance face à l'autorité. Ils provenaient de milieux socioéconomiques divers (familles monoparentales, biparentales, assistées sociales ou de classe moyenne) et

étaient en rupture quasi totale avec les institutions traditionnelles de socialisation juvénile. Toutefois, précisons que vers la fin des années 1990, un certain nombre de jeunes qui n'étaient pas en rupture venaient vivre l'expérience de la rue comme une aventure et un terrain fertile en apprentissages de toutes sortes. D'ailleurs, la recherche doctorale de Bellot (2001) témoigne de cette évolution face au phénomène d'attraction de la vie de rue chez les jeunes. D'appartenances culturelles variées (punks, rockers, gais, *peace and love*, hip-hop, etc.), ces jeunes développaient inégalement des pratiques de débrouillardise diverses (petit trafic, prostitution, toxicomanie, mendicité, squatting et squeegee) ainsi que certaines pratiques culturelles (musique, voyage, *body piercing*, graffitis, *drag queen*, styles vestimentaires variés, animaux de compagnie, etc.). C'est pourquoi il est difficile de considérer tous les jeunes de la rue comme des victimes passives même si le risque d'enfermement est bien présent surtout depuis l'éviction des jeunes de leurs lieux de rassemblement habituels. En effet, même si la majorité des jeunes de la rue utilisent cette marge urbaine comme un passage transitoire dans leur parcours biographique, certains y laissent leur peau. La même prudence vaut lorsqu'il s'agit d'identifier les jeunes de la rue à la délinquance. Si leurs conditions de vie peuvent favoriser la petite délinquance, leurs pratiques sociales ne sont pas liées à la délinquance criminelle comme les gangs de rue hiérarchisés. Même s'il existe des formations de petits groupes d'amis et de solidarité ponctuelle visant à reproduire les liens d'une famille fictive, les jeunes de la rue ne développent pas d'organisation hiérarchique aussi rigide ; les relations sociales entre pairs demeurant éphémères. Et si la marginalisation sociale et la répression urbaine soumettent les jeunes de la rue à une fragilité psychologique, il ne s'agit pas de comportements pathologiques, sauf exceptions. Plusieurs d'entre eux perçoivent la société comme étant régie par la seule loi de la jungle qui trie les perdants des gagnants. Cette perception consolide leur sentiment que le monde adulte est pourri.

Il est possible d'affirmer que la majorité des jeunes de la rue que nous avons rencontrés font partie de ceux qui, à la suite d'un processus de marginalisation institutionnelle, ont développé un fort sentiment d'appartenance au « Milieu de la rue » entendu comme l'ensemble des lieux associés aux activités « souterraines » ou underground, contre-culturelles et illicites de la société. C'est pourquoi nous considérons la catégorie jeunes de la rue comme un groupe d'individus marginalisés qui, même si les parcours et les modalités de la vie de rue

peuvent différer, partagent une dynamique géosociale commune qui fait de la vie de rue un « choix contraint » (et non l'errance).

L'espace de la rue constitue ainsi un point de repère central à partir duquel s'organisent des pratiques précaires de recomposition et/ou d'expérimentation identitaire (Parazelli, 1995). Pourquoi l'espace ? Lorsque le lien social se fragilise, l'appropriation de l'espace devient un point d'appui élémentaire de la réalisation de soi (Mendel, 1992, p. 163). On aura compris que le concept de jeunes de la rue que nous définissons ainsi ne désigne pas simplement les lieux concrets où se localisent les pratiques sociales des jeunes, car cette compréhension se limiterait à une définition

descriptive des conditions typiques de leur existence marginalisée. Parler des jeunes « de la rue » et non simplement « dans la rue », « sur la rue » ou « en situation de rue », implique que ces jeunes ont un rapport intime d'appartenance symbolique et dynamique à la rue qui peut varier d'intensité (de la passion à la dépression en passant par l'indifférence) et de polarité (de l'euphorie à la dysphorie) tout au long de leur passage : de l'entrée à la sortie (que cette entrée-sortie soit linéaire ou en alternance avec les lieux institués). Cet univers de socialisation appelé « Milieu de la rue » structurerait un mode d'identification sociale par la marge ou, si l'on veut, une alternative sociosymbolique à ce que Dubet



(1987, p. 410) appelle le « processus de dilution du lien social » dont ces jeunes furent l'objet ou menacés dans leur enfance et adolescence.

Refusant les idées du jeune-victime et du jeune-dangereux, nous partons de l'idée que l'usage social de la rue comme marge urbaine constitue non pas un espace hors de la société, mais une partie intégrante de cette dernière, puisqu'il n'existe pas de lieu dépourvu de dimensions sociales (Karsz, 2000). Corin (2001, p. 36) ajoute à ce sujet :

Qu'il s'agisse de la manière de s'inscrire dans l'espace social ou de l'élaboration d'un espace intérieur que l'on puisse habiter, on peut dire que c'est

dans les marges de notre société que les personnes cherchent à apprivoiser leur rapport à elles-mêmes et au monde.

Partant de là, la rue peut être considérée comme un véritable mode de vie. Ce mode de vie est qualifié de marginal, car il ne s'organise pas selon les axes considérés par la culture dominante comme la condition d'une intégration dans la société (à savoir l'emploi, le logement, les relations sociales, etc.). Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il soit dépourvu de toute organisation. Il n'existe pas de « vide social » et même la marge a une existence sociale qui lui est propre. Comme tout autre mode de vie, le mode de vie de la rue s'organise autour de normes et de codes qui régissent

les comportements individuels et collectifs des jeunes qui l'ont choisi à travers l'existence de contraintes et qui s'y identifient.

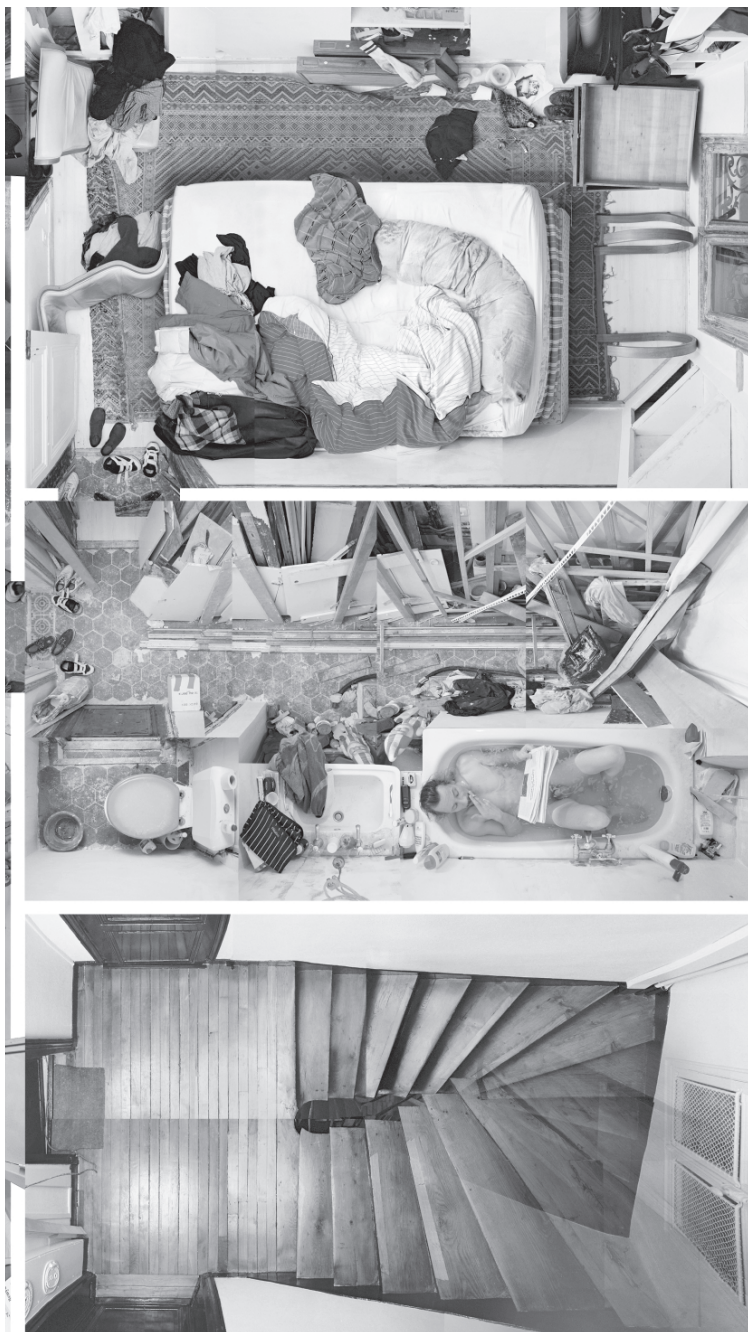
Par son appropriation de la rue, le jeune en fait un véritable mode de vie. Ce dernier s'insère dans un contexte culturel de mutation du lien social, qui va de pair avec une perte des repères culturels stables nécessaires pour préparer un jeune à son entrée dans la société, en d'autres termes, à sa socialisation (Le Breton, 1995). Le maillon le plus exposé à cette crise est celui entre les générations, car c'est à ce niveau surtout que se pose le problème de la transmission de la culture, le problème de la socialisation.

Il est tout à fait compréhensible qu'une telle transmission ne peut plus s'opérer que d'une manière incomplète dans des sociétés désorientées et avec des parents et des adultes qui sont eux-mêmes en désarroi, inquiets, à la recherche de leurs propres points de repère. [...] L'héritier reçoit ainsi un message bien souvent contradictoire, en tout cas incomplet.

(Shériff *et al.*, 1999, p. 204)

Un tel contexte social et familial amène les jeunes à chercher de nouveaux repères, que certains vont chercher dans la rue. Ils s'approprient cet espace public, rejeté comme eux par une société dans laquelle ils ne se sentent pas reconnus. C'est donc pour échapper à cette menace de « mort sociale », en quête de lieux qui leur reconnaissent une existence propre, que les jeunes investissent l'espace urbain.

La rue constitue en effet un espace potentiellement socialisateur pour certains jeunes ayant vécu des relations familiales d'incohérence, d'abandon, de domination, de superficialité ou de détachement (Parazelli, 2002a, p. 179-279). D'ailleurs, la rue est elle-même marquée par un contexte d'incohérence, d'abandon, de superficialité et de détachement. Ainsi, la rue leur permet de compléter le bagage reçu en le réélabrant et en assurant une certaine « continuité symbolique » par rapport à leur contexte familial. Elle permet donc au jeune de retrouver ces conditions initiales d'attribution identitaire afin de continuer son processus de socialisation, tout en s'autonomisant par rapport à l'autorité parentale ou institutionnelle. Le choix de cette identification à la rue témoigne du désir du jeune d'acquiescer un statut d'acteur et non plus seulement de victime : en choisissant volontairement un contexte de socialisation marqué par le rejet (la rue est rejetée par la société), il montre par là même que le rejet a échoué, du moins partiellement, puisque la rue lui permet de s'affirmer.



Alain Palémeut, F3, (Living Chaos), 2000-2001

SORTIR DE LA RUE : UN ENJEU D'EXISTENCES

Tel est le projet du jeune à son départ vers la rue. Toutefois, il arrive un moment où il remet en question ce mode de vie. Il commence à se lasser de la rue, celle-ci ne lui offrant plus assez de ressources matérielles, mais surtout symboliques, c'est-à-dire la reconnaissance d'une existence propre. À ce stade s'opère une rupture souvent amorcée par un événement déclencheur (ou plus souvent une série d'événements) qui oblige le jeune à se repositionner par rapport à son existence et à la rue (Colombo, 2001, p. 26) : « Ça arrive par hasard, mais c'est pas par hasard, parce qu'il y a quelque chose qui fait que tu allumes » (Yves, cité par Colombo, 2001, p. 27).

Cet événement peut être d'ordre social (répression policière, expulsion des lieux occupés) ou personnel (une rencontre particulière, des circonstances traumatisantes telles que l'overdose ou la mort d'un ami, ou encore un événement contraignant, comme, par exemple, la naissance d'un enfant). Il amène le jeune à prendre de la distance par rapport à son mode de vie et le confronte directement à ses attentes. La rue lui a-t-elle véritablement apporté la reconnaissance qu'il recherchait ? Le jeune doit faire face à une certaine désillusion dans sa quête de sens, la rue ne lui offrant pas la reconnaissance espérée : « J'ai été dans la rue parce que je voulais qu'on m'aime, je voulais une famille. Pis dans la rue, j'en ai pas trouvé. C'est pas dans la rue qu'on trouve ça. Parce que dans la rue, tu tombes sur des gens qui profitent de toi, qui t'exploitent, qui te mentent... » (Jacques, cité par Colombo, 2001, p. 31).

Toutefois, cette rupture n'est pas mécanique, uniquement due au déterminisme. Elle amène le jeune à s'interroger et cette interrogation le renvoie à sa place dans une histoire. Elle suppose un travail de déconstruction et de reconstruction de sa manière de voir le monde et de s'y situer (Bergier, 1996, p. 205). Mais la déconstruction en appelle à une rupture du rythme effréné de la survie. Elle demande au jeune de s'arrêter, de prendre de la distance, afin de réfléchir à ce qui lui arrive.

Ce questionnement intervient souvent lorsque le jeune a « touché le fond », *son* fond. Aller « au fond », c'est « être dans un état limite tel que l'issue est la mort ou la "guérison", c'est "marcher ou crever". » (Côté, 1992, p. 148). La limite est en effet l'une des caractéristiques essentielles de la rue : limite de la légalité, limite du droit à la propriété, limite du corps. Les pratiques des jeunes s'inscrivent dans cette recherche de la limite entre la vie et la mort. Mais lorsque la limite semble avoir été atteinte, le jeune est amené à remettre en question

le sens qu'il donne à son existence dans la rue (Lucchini, 2001, p. 91). En d'autres termes, il commence à évaluer différemment le prix à payer pour l'un ou l'autre des modes de vie possibles. Ce calcul peut soit l'amener à envisager un autre mode de vie moins coûteux (Colombo, 2001), soit l'amener à demeurer dans la rue en se cristallisant dans l'une des logiques du monde de la rue (criminalisation à la sortie de prison, overdose, enfermement plus grand dans le privé, etc.). À ce propos, on peut se demander le rôle que jouent les politiques urbaines. Nous verrons plus loin comment les efforts déployés pour revitaliser les centres-villes peuvent constituer des obstacles à l'appropriation de la rue par les jeunes et vouer à l'échec plusieurs tentatives de leur part de reconstituer dans la rue un espace propice à leur socialisation.

Mais intéressons-nous d'abord à la première alternative qui s'offre au jeune, à savoir le cas où, n'ayant que partiellement trouvé dans la rue de réponse à sa quête de sens, il est amené à sortir de la rue afin de poursuivre sa quête de reconnaissance ailleurs. Soulignons que sortir de la rue implique l'adoption d'un nouveau mode de vie et, par conséquent, un changement de normes et de codes. C'est là qu'apparaît toute l'ambivalence de la sortie : le sortant souhaite appartenir à un nouveau mode de vie, auquel il ne fait pourtant que se référer dans un premier temps, en même temps qu'il essaie de quitter l'ancien, auquel il appartenait. Il se trouve alors dans un espace « entre-deux », oscillant entre deux modes de vie qui semblent s'opposer. Ne se trouve-t-il pas là dans une sorte de *vacuum* sociosymbolique, n'existant ni dans la rue, ni dans la société ?

À ce stade de son processus, on peut dire que le jeune de la rue se trouve face à un double danger de ce qu'on peut appeler « mort sociale », l'un répondant à une logique interne et l'autre à une logique externe. Le premier type de danger est celui dont nous venons de parler, le jeune s'exposant au danger de n'exister ni dans la rue, ni dans la société, ou d'exister dans l'un, mais de s'exclure de l'autre. Ce danger est interne, car directement lié au jeune, à son processus de sortie de la rue. Mais paradoxalement, cet état de mort sociale est la condition même de son existence et c'est là toute l'ambivalence de la sortie de la rue.

Par contre, le jeune n'a aucune prise sur le deuxième « danger de mort sociale » qui le menace, à savoir la volonté des autorités d'évacuer les jeunes de la rue de leurs lieux de rassemblement en niant ainsi leur existence propre.

Voyons tout d'abord en quoi la sortie de la rue représente à la fois un danger de mort sociale et un enjeu pour pouvoir exister

socialement. Nous verrons ensuite comment les efforts de revitalisation urbaine contribuent, quant à eux, à restreindre les possibilités de cette existence sociale.

L'AMBIVALENCE DE LA SORTIE DE LA RUE

Le processus de sortie est caractérisé par différentes logiques paradoxales qui rendent compte de la situation d'entre-deux dans laquelle se trouve le jeune qui décide de quitter la rue. La sortie doit en effet être considérée comme un véritable processus, celui du passage d'un mode de vie à l'autre. Or, tout passage est ambigu, car il comporte la particularité de n'être ni l'un, ni l'autre, tout en étant l'un et l'autre à la fois ! Le sortant n'est en effet ni « dedans », ni « dehors » de la rue, mais en même temps, il encore un peu « dedans » et un peu « dehors ».

Si chaque processus de sortie est personnel, la sortie de la rue a donc ceci de général qu'elle est constituée d'oscillations constantes. On peut y distinguer des oscillations entre des logiques de continuité et de rupture, entre tentative de maîtrise et sentiment d'insécurité, entre désir d'émancipation et besoin de dépendance et, enfin, entre recherche de plaisir et déception. Le principal paradoxe dans lequel se trouve pris le sortant est certainement celui qui l'oblige à combiner continuité et rupture. En effet, la sortie est rupture entre l'ancien et le nouveau mode de vie, tout en se situant en continuité par rapport à un passé que le jeune doit se réapproprié et qui va conditionner son avenir sans la rue.

La sortie de la rue est un processus qui commence déjà dans la rue et ce sont les différentes étapes parcourues par le jeune dans la rue qui vont l'amener à considérer la sortie. Le moment où s'enclenche le processus de sortie est différent pour chacun des jeunes, mais chez tous, il est intimement lié au parcours effectué dans la rue. Ce parcours conduit le jeune à un point où il se rend compte que le mode de vie de la rue n'est plus adéquat par rapport à ses attentes, ce qui l'amène à envisager une alternative à la rue, qui réponde mieux à ses attentes. Or la construction d'un projet s'oppose à l'immédiateté qui caractérise la rue. En ce sens, elle nécessite de rompre avec la vision à court terme de la rue pour pouvoir prendre en compte un passé et un futur en regard desquels le présent prend tout son sens.

CONVERSION IDENTITAIRE ET MISE EN PLACE DE STRATÉGIES PARADOXALES

Une fois investi de sens par son inscription dans une histoire que le jeune se sera réappropriée, le nouveau projet doit toutefois prendre corps à travers l'apprentissage

du nouveau mode de vie, c'est-à-dire de nouvelles normes et références. Or durant ce temps d'apprentissage, le sortant se trouve face à un vide, ayant abandonné ses anciennes références, mais n'étant pas encore tout à fait familier avec les nouvelles. Pour faire face à ce vide, il met en place des stratégies identitaires telles que la revendication d'une identité marginale ou le choix d'un premier projet de sortie à caractère transitoire, garanties d'une certaine continuité durant le passage.

En effet, pour pouvoir adopter les normes de la culture dominante, il faut que le jeune ne se conçoive plus comme jeune de la rue, mais comme faisant partie de la société instituée. Pour ce faire, il doit opérer une « conversion identitaire » (Strauss, 1990, cité par Dubar, 2000, p. 171), c'est-à-dire adopter une identité nouvelle pour lui, mais aussi pour les autres. En effet, aux yeux des autres, il est considéré comme un « ex-jeune de la rue », ce qui lui confère d'emblée une identité négative. Il se trouve alors face à un dilemme : il ne veut pas renier cette identité d'ex-jeune de la rue, tout en cherchant à être accepté et valorisé par la société. Pour composer avec ce dilemme, il va adopter une stratégie paradoxale. D'une part, il va revendiquer cette identité marginale qu'on lui attribue, la faisant passer de négative à positive en se la réappropriant. D'autre part, il va se distancer des comportements de la rue qu'il sait socialement répréhensibles (consommation de stupéfiants, prostitution, etc.) en adoptant des conduites plus conformes à l'ordre dominant. Tout en ayant un emploi socialement reconnu, un appartement, etc., il va exprimer son attachement aux valeurs véhiculées par la culture de rue à travers le militantisme, l'art (scène punk) ou encore les pratiques corporelles (Parazelli, 2002b ; Colombo, 2001, p. 60 ; Aubin, 2000). C'est de cette manière qu'il arrive à échapper à la mort sociale, puisqu'on lui reconnaît alors une existence propre et valorisée.

Cette stratégie paradoxale est soutenue par une structure permettant la reconnaissance de ces transformations identitaires. C'est le premier projet de sortie à caractère transitoire qui joue ce rôle de « laboratoire de transformation », servant d'intermédiaire entre les anciens et les nouveaux repères (Berger et Luckmann, 1986, p. 215). La reprise des études, l'engagement dans un projet gouvernemental « de réinsertion » ou encore le travail dans le cadre de l'intervention en milieu de rue jouent souvent ce rôle de transition entre l'ancien et le nouveau mode de vie (Colombo, 2001, p. 62).

Ces stratégies accompagnent le processus d'apprentissage des normes de la culture dominante associées au nouveau mode de vie. Or cet apprentissage va de pair avec

la remise en cause des anciennes références qui étaient, quant à elles, garantes d'une certaine sécurité. Ainsi, le sortant se trouve pris dans une tension entre une tentative de reprendre le pouvoir sur sa vie et une insécurité qui va de pair avec tout apprentissage. Une part de cette insécurité est liée au fait que la sortie n'est jamais assurée à l'issue du processus et peut se solder par un retour à la rue. Il n'existe donc pas de garantie que la sortie soit définitive, mais le sortant accepte de prendre ce risque. L'enjeu de cette prise de risque est de se créer une place dans un monde pourtant inconnu où il doit faire ses preuves malgré la stigmatisation dont il fait l'objet en tant qu'ex-jeune de la rue. Pour ce faire, il doit se considérer comme capable de s'en sortir, acceptant de s'en remettre uniquement à sa propre responsabilité. En décidant de sortir de la rue, le sortant décide d'accroître les moyens de mener sa vie. Il doit apprendre à maîtriser ses peurs et tentations, afin de pouvoir donner l'orientation qu'il désire à son existence (Colombo, 2001, p. 73).

Même si cette reprise de pouvoir sur sa vie se fait dans un désir d'émancipation, le sortant ne peut nier que son existence est liée à un contexte social et historique. S'étant rendu compte que la liberté qu'il était venu chercher dans la rue n'était souvenue qu'une illusion, il cherche par la sortie à s'émanciper des différentes dépendances qui le relient à la rue. Mais pour ce faire, il doit accepter qu'il est dépendant des contraintes que lui impose la société dans laquelle il veut s'intégrer, ainsi que du soutien que lui apportent ses institutions. Ceci ne l'empêche pas de s'y ménager une marge de manœuvre pour ne pas se sentir exploité ou redevable (à ceux qui l'ont aidé). De la même manière, au niveau microsocial, il doit chercher un équilibre entre son besoin de reconnaissance et son désir d'autonomie par rapport à sa famille et à son entourage. Enfin, il ne peut nier qu'il est le produit d'une histoire, qui conditionne son avenir sans pour autant le déterminer (Colombo, 2001, p. 80-91).

Car c'est à lui de construire son nouveau mode de vie de manière à satisfaire au mieux ses besoins et y avoir du plaisir. Le nouveau mode de vie peut en effet lui procurer de nouveaux plaisirs, liés à la reconnaissance, à la stabilité, aux contacts sociaux et à la satisfaction personnelle. Mais pour ce faire, il s'agit d'éviter deux pièges de la sortie, qui sont le risque de s'en remettre à un modèle de sortie préfabriqué – et donc sûrement inadéquat puisque chaque sortie est personnelle – ou, au contraire, de s'enfermer dans une « illusion de toute-puissance égocentrique » (Bergier, 1996, p. 137), c'est-à-dire l'impression d'être infaillible à la suite de toutes les épreuves

endurées. Outre ces deux risques majeurs, les risques de rechute font partie intégrante du processus de sortie, même s'ils sont évidemment source de déception. Mais les rechutes ont l'avantage de pointer les failles qui persistent dans la quête de nouvelles manières de satisfaire les besoins du sortant. Elles lui permettent ainsi de rechercher la manière de les combler (Colombo, 2001, p. 99).

Ainsi, la sortie articule individu et structures, passé et futur, volonté et déterminisme, histoire individuelle et générale, afin de donner paradoxalement au sortant une impression d'unité de son existence et de son « moi ». La sortie se décline davantage en termes de « et » paradoxal qu'en termes de « ou » dichotomique (Bergier, 1996, p. 208). Le « et » s'impose pour saisir la logique du passage, dont le propre n'est pas d'être l'un *ou* l'autre, mais bien l'un *et* l'autre en même temps.

Toutefois, ce n'est qu'au prix d'un grand travail de reconceptualisation que ce « et » est possible, la sortie de la rue s'amorçant davantage dans le sentiment de n'être *ni* l'un, *ni* l'autre. Mais pour ceux qui s'engagent dans ce processus, le passage par ce vide semble un prix qui vaut la peine d'être payé afin d'échapper à la menace de mort sociale (et même physique pour certains) qui pèse sur eux dans la rue. À un certain moment, la rue atteint ses limites en tant qu'espace de socialisation ; le jeune n'y trouvant plus suffisamment de ressources nécessaires à sa quête de reconnaissance.

Nous avons bien compris que la sortie de la rue ne peut se faire sans que le jeune ait pleinement fait l'expérience de socialisation par la marge, c'est-à-dire avant qu'il ait justement atteint certaines limites. Or, le mode de revitalisation urbaine qui s'impose depuis sept ans constitue un obstacle à cette expérience, à travers toutes les mesures mises en place pour évacuer les jeunes de la rue de leurs lieux de rassemblement et d'identification sociale. En ce sens, ces mesures représentent un autre type de « menace d'enfermement » pour les jeunes (externe celui-ci), car elles ne leur reconnaissent aucune existence propre. On peut faire l'hypothèse que cet enfermement urbain fragiliserait encore plus ces jeunes dont plusieurs d'entre eux y laissent déjà leur peau (Falardeau, 2002). Examinons davantage ce contexte.

LA DÉVITALISATION DE LA MARGE URBAINE ET L'ENFERMEMENT

L'occupation sociospatiale de certains lieux par des jeunes de la rue fréquentant le centre-ville-est de Montréal depuis plus d'une quinzaine d'années a été perçue par plusieurs acteurs, dont les autorités municipales et les commerçants, comme un

encombrement sociosymbolique. La peur de l'insécurité urbaine, de la misère économique, du désordre politique, bref, des prégnances de décadence urbaine et d'échec social, contribuent à systématiser un processus d'exclusion de ces jeunes, dont le parcours est déjà marqué par la marginalisation institutionnelle. Loin de considérer les pratiques urbaines des jeunes de la rue comme un processus de recomposition identitaire les protégeant des formes de désubjectivation dont l'itinérance, la majorité des gestionnaires urbains ont adopté un discours économique teinté d'écologisme lié aux nécessités adaptatives de la revitalisation de ce secteur du centre-ville (dont une zone en revitalisation fréquentée par les jeunes s'appelle *Faubourg Saint-Laurent*). Ce discours économique valorisant le développement d'activités et de décors projetant des apparences de prospérité s'oppose donc aux prégnances de décadence urbaine que les populations marginales du secteur dont les jeunes de la rue diffusent par leur simple présence (Parazelli, 2000a ; Mercier, Morin et Parazelli, 1999). Aussi, les moyens d'actions préconisés par certains intervenants depuis 1996 constituent la *solution* logique de cette rationalité. Que ce soit par l'aménagement temporaire des terrains vacants, le nettoyage des graffitis, la surveillance policière par des patrouilles à pied, la répression policière au bar Les Foufounes électriques, le harcèlement policier des usagers de Cactus, l'implantation d'un miniposte de quartier 33A à la station de métro Beaudry, l'incitation de la Société de développement du Quartier latin à ne pas donner aux mendiants, l'installation de lumière bleue dans les toilettes du restaurant McDonald's pour dissuader les usagers de drogue par voie intraveineuse, l'interdiction de la pratique du squeegee, la localisation d'un stationnement sur le terrain des *Blocs* (lieu de rassemblement des jeunes de la rue pendant dix ans) ou par la limitation de l'ouverture du square Berri, la logique est la même : dissuader les jeunes de la rue et autres personnes marginalisées de trop « contaminer » de leur présence et de leurs signes l'espace public ou indéterminé du secteur. Ajoutons que cette rationalité écologique du discours des gestionnaires urbains portant sur les obstacles au redéveloppement urbain est axée principalement sur le concept d'équilibre (homéostasie) qui implique celui d'adaptation des individus à l'organisme urbain. Déjà en 1994², lorsque nous avons demandé à des jeunes de la rue ce qu'ils pensaient des mesures planifiées de revitalisation du centre-ville-est de Montréal, ils ont réagi avec désarroi et révolte face à la disparition de leurs lieux d'appartenance. En voici quelques extraits :

On ne pourra plus vivre ! Où est-ce qu'on va se mettre nous autres ? Va-t-il falloir qu'on s'encabane [s'enferme] dans la maison tout le temps ? [...] Mais je trouve ça plate parce que les jeunes n'ont jamais leur place. [...] Mais as-tu vu ce qui se passe dans les maisons des jeunes ? C'est juste du monde normal. Les jeunes marginaux, les jeunes qui ont des problèmes, des difficultés, y a-t-il de la place pour eux autres ? Il n'y a jamais de place pour eux autres, jamais. Mais ils ne pensent pas à nous autres. Puis, s'ils veulent nous aider, ce n'est pas en nous foutant en centre d'accueil que ça va nous aider. Les trois quarts des jeunes, ça les fuck et il y en a seulement un quart que ça aide.

(Johanne, 18 ans)

Pam, qui était en fugue au moment de l'entretien, envisageait la disparition des Blocs (lieu de rassemblement des jeunes de 1985 à 1995) comme si son monde précaire était maintenant menacé. Comme elle le dit elle-même, on lui enlèverait une partie d'elle-même tellement elle s'est identifiée à ce lieu qui conserve plusieurs traces de son passage et de celui de plusieurs autres jeunes comme elle. Il s'ensuivrait une telle désorientation sociospatiale qu'elle avait peine à en imaginer l'alternative.

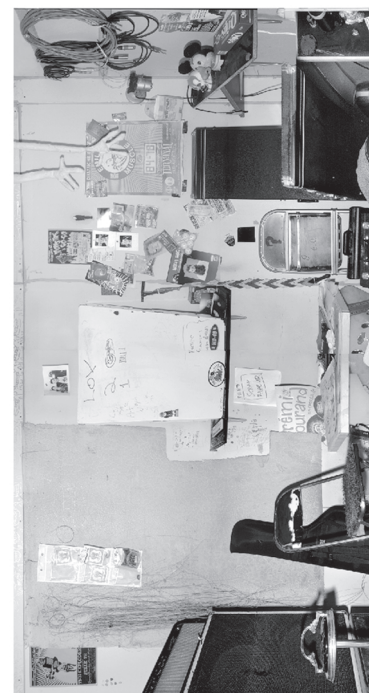
Mais je ne sais pas où je vais aller moi s'ils font tout ça. J'irai où s'il n'y a plus les Blocs ? S'il n'y a plus tout ça là, je me demande où je vais aller s'il y a plein de policiers ? Je ne sais pas où ce qu'on ira tous ? Ou bien non, on va tous rester là et on va se révolter encore plus. Ça va être pire... je ne le sais pas moi, parce que ça va me révolter s'ils nous enlèvent nos Blocs. S'ils nous enlèvent nos Blocs moi, je suis sûre que je vais revenir pareil. Tout le monde sera dispersé. Où ira-t-on ? Parce que tout le monde connaît juste le centre-ville, c'est le gros point de repère. Si ç'aurait été une place avant le point de repère, ça ne me dérangerait pas qu'ils enlèvent les Blocs, mais là, c'est là que le monde se rencontre. Alors, s'ils nous enlèvent ça, où est-ce qu'on va se rencontrer ? On va pas passer le mot : « Bon, là on va se rencontrer là ? » C'est comme une vieille eh...comment ça se dit ? Une vieille eh...comme admettons eh..., je ne sais pas, je cherche mon mot là...comme une vieille habitude que le monde sont là. S'ils enlèvent ça, tout le monde sera tout perdu, tout le monde sera tout *fucké* là. C'est comme moi là, je fais juste y penser, puis on dirait que je sens qu'ils m'enlèvent de quoi, on

dirait que ça fait partie de moi maintenant les Blocs. On dirait qu'ils vont m'enlever de quoi, je me sens comme un vide juste à y penser là. Tu as plein de souvenirs là-bas, tu regardes les graffitis là puis tu vois des surnoms du monde et ça fait rire.

(Pam, 16 ans)

Le même sentiment de désorientation affecta Marianne qui confirmait ainsi le rôle socialisateur des Blocs pour les jeunes de la rue. Elle demeura tout de même sceptique quant à la concrétisation de ces projets étant donné que seuls les jeunes de la rue sont attirés par ce type de lieu « déstructuré ».

Mais en tout cas, il faut faire de quoi pour ne pas qu'ils enlèvent les Blocs pour faire ça [la revitalisation] dans le centre-ville là. Où est-ce qu'on va aller ? Où est-ce que je vais aller ? Bien, je suis sûre que ça ne marchera pas parce qu'il y a juste nous autres dans le fond qui aiment ça de même. Il y a tous les vieux qui passent là.



Ils n'aiment pas ça. Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse, on est trop petits par rapport à eux autres. Il y a juste là que les jeunes sont en ville là, dehors. Ça doit faire des années et des années, pas juste notre génération je suppose. Ça sert à se regrouper, à connaître du monde, du monde d'ailleurs de ton école qui vont t'apprendre des nouvelles affaires.

(Marianne, 17 ans)

La même réaction est exprimée autrement par Gésabelle qui qualifia les mesures de revitalisation de « coupe à blanc » dans les lieux des jeunes de la rue.

Mes déplacements à moi, ça ne les affectera pas vraiment parce que j'ai mon chez-nous. Mais les jeunes qui sont encore dans la rue c'est comme faire une coupe à blanc dans une forêt, tous les petits animaux n'auront plus de place où aller.

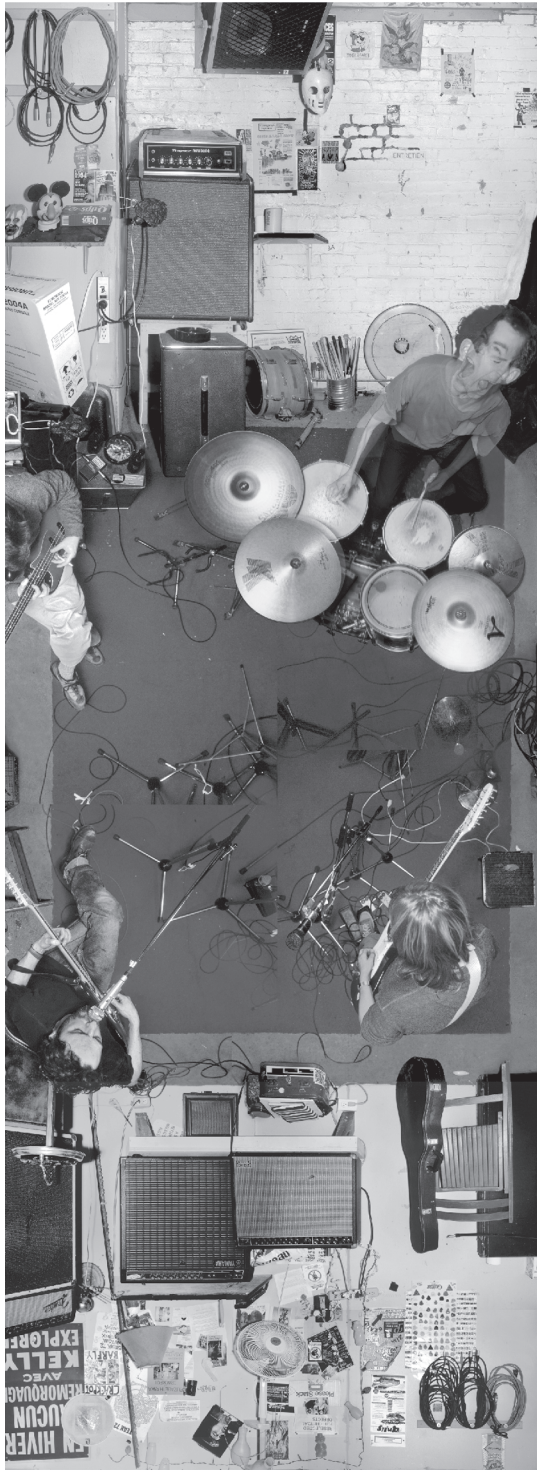
(Gésabelle, 19 ans)

Cette orientation gestionnaire de la marginalité sociale est aussi partagée par nos voisins américains qui font peser la responsabilité de la situation des personnes itinérantes sur elles-mêmes comme l'indique Thomas (2000, p. 295) :

À partir d'une perspective de géographie politique, Mitchell (1997) a observé que certaines lois sont, de façon pernicieuse, anti-itinérance (*anti-homeless*). Baker (1990-1991) a qualifié ces lois anti-itinérantes, qui punissent et pénalisent cette population, de geste anticonstitutionnel. Lorsque ces lois servent à redéfinir les comportements acceptables dans les lieux publics, elles ont souvent comme effet, a observé Mitchell (1997), d'annihiler les lieux où les personnes itinérantes peuvent vivre et conséquemment, par ricochet, d'annihiler ces gens eux-mêmes, les condamnant à vivre comme des fantômes. À San Francisco, un programme nommé Matrix permettait aux autorités d'émettre des citations à comparaître

a observé chez les jeunes fréquentant la rue à la fin des années 1990, une fragmentation des liens sociaux entre les jeunes eux-mêmes renforçant le potentiel d'enfermement de la vie de rue :

Ces stratégies qui paraissent cibler directement les jeunes dans la mesure où elles visent les espaces qu'ils occupent et les stratégies qu'ils adoptent ont eu pour conséquence de rendre plus vulnérables les jeunes qu'elles ont touchés. En effet, partis pour faire l'expérience de la liberté dans la rue, certains jeunes étudiés se sont retrouvés en prison par le truchement de l'emprisonnement pour non paiement d'amendes. Cette bifurcation dans leur expérience de rue, les a renforcés d'une part, dans leurs rapports de méfiance voire de révolte à l'égard de la société en général et des adultes en particulier. D'autre part, elle leur a le plus souvent facilité le passage vers une implication plus criminelle en favorisant les rencontres et le recrutement du milieu criminel.



Alain Païement, Local Rock

aux sans-abri qui dormaient dans les rues en les accusant de crimes contre la qualité de vie.

(Gingras, 1998)

Dans cette perspective de marginalisation de la marge urbaine, on ne peut s'étonner que la situation des jeunes de la rue s'aggrave et que la vie de rue glisse vers une vie de galère telle que décrite par Dubet (1987) chez les jeunes de banlieues en France. À ce titre, Bellot (2001, p. 271-272)

Se retrouvant dispersés dans les quartiers périphériques au centre-ville, les jeunes de la rue invisibilisés par cette répression systématique semblent connaître plus de difficultés à sortir de la rue devenue un interdit de séjour dans les lieux historiques de rassemblement. C'est ce que Bellot (2001, p. 272) exprime dans la conclusion de sa thèse doctorale :

Dans ces circonstances, les stratégies coercitives ont eu pour conséquence

pour la trajectoire de certains jeunes de les marginaliser davantage au lieu de les sortir de la rue. Pour les autres jeunes qui n'ont pas eu à faire l'expérience de la prison, les pratiques d'intervention répressives ont eu comme impact, de les déplacer, de fragmenter le groupe qui les protégeait, de les conduire vers d'autres stratégies de survie.

Le fait de disperser ou d'évacuer les jeunes de la rue de leurs lieux d'occupation engendre non seulement un déplacement de corps physiques dans l'espace qui se relogeront dans un autre lieu disponible à les accueillir, mais peut également constituer une violence symbolique, car le phénomène d'appropriation et de désappropriation de lieux investis socialement est intimement lié à la construction de soi, au processus identitaire (Parazelli, 2000c). De plus, nous l'avons vu, sortir de la rue implique non seulement des calculs rationnels d'avantages/désavantages, mais surtout un remaniement de l'image de soi lorsque la sortie est envisagée. Quand la marge urbaine de la rue se rétrécit telle une « peau de chagrin », comment sortir d'une expérience avortée ou d'une finalité qui n'arrive pas à s'éprouver pleinement, celle de l'acquisition de l'autonomie par la marge ? Lorsque le projet initial d'affirmation de soi et de soif de liberté ou d'indépendance se transforme en repli privé, clandestin ou criminalisé, est-il possible de penser être en mesure de sortir de ce milieu ? En effet, pour que la sortie de la vie de rue soit envisagée comme une expérience de socialisation, elle doit rassembler des conditions favorisant la construction identitaire. Si les stratégies coercitives actuelles persistent, ces conditions deviendront de plus en plus précaires et feront de la vie de rue elle-même une expérience de galère où la frustration domine les rapports sociaux. Si l'on ajoute à ce portrait la rareté des alternatives crédibles à la vie de rue, l'enfermement des jeunes dans la marge ne semblerait-elle pas la plus probable des issues ? Répondre à cette question exige d'approfondir la problématique de la sortie de la rue chez les jeunes en considérant non seulement la dimension spatiale mais celle du temps historique des transformations urbaines qui affectent la structuration des marges sociales juvéniles. Aussi, cette interrogation interpelle la responsabilité sociale des chercheurs et des intervenants qui, témoins privilégiés de la dégradation de la situation des jeunes de la rue à Montréal, pourraient agir en tant qu'acteurs face à cette orientation gestionnaire mortifère pour une part non négligeable de jeunes Québécois.

Bibliographie

- AUBIN, D. (2000). « Le corps, lieu de repères pour les jeunes de la rue ou la quête d'un territoire d'appartenance », *Santé mentale au Québec*, vol. XXV, n° 2, p. 90-108.
- BELLOT, C. (2001). *Le monde social de la rue : Expériences des jeunes et pratiques d'intervention à Montréal*, Thèse de doctorat, École de criminologie, Montréal, Université de Montréal.
- BERGER, P. et T. LUCKMANN (1986). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridien Klincksieck.
- BERGIER, B. (1996). *Les affranchis, parcours de réinsertion*, Paris, Desclée de Brouwer.
- CASTEL, R. (1998). *Les sorties de la toxicomanie*, Fribourg, Éditions universitaires de Fribourg.
- COLOMBO, A. (2001). *Sortir de la rue. Analyse du processus de changement de mode de vie chez les jeunes de la rue à Montréal*, Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg (Suisse), Département de travail social et politique sociale.
- CORIN, E. (2001). « L'étranger à la porte. Marge et marginalité dans la psychose », *Frontières*, vol. 14, n° 1, p. 30-37.
- CÔTÉ, M.-M. (1992). « Une mémoire qui n'en finit pas de crier, celle des jeunes de la rue à Montréal », *Revue internationale d'action collective (RIAC)*, n° 27/67, p. 145-152.
- DUBAR, C. (2000). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF (collection Le lien social).
- DUBET, F. (1987). *La galère, jeunes en survie*, Paris, Fayard (Points).
- FALARDEAU, M. (2002). *Huit clés pour la prévention du suicide chez les jeunes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- KARSZ, S. (dir.) (2000). « L'exclusion : faux concept, vrai problème », dans S. KARSZ (dir.), *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, p. 99-171.
- LE BRETON, D. (1995). *La sociologie du risque*, Paris, PUF.
- LUCCHINI, R. (2001). « Carrière, identité et sortie de la rue : le cas de l'enfant de la rue », *Déviance et société*, vol. 25, n° 1, p. 75-97.
- MENDEL, G. (1992). *La société n'est pas une famille*, Paris, Éditions La Découverte.
- MERCIER, G., R. MORIN et M. PARAZELLI. (1999). « La ville et le choc des imaginaires : populations marginalisées et revitalisation urbaine », dans L. R. MORISSET, L. NOPPEN et D. SAINT-JACQUES (dir.), *Ville imaginaire, ville identitaire. Échos de Québec*, Sainte-Foy, Nota Bene, p. 209-227.
- PARAZELLI, M. (1995). « L'espace dans la formation d'un potentiel de socialisation chez les jeunes de la rue : assises théoriques », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39, n° 37, p. 287-308.

PARAZELLI, M. (1997). *Pratiques de « socialisation marginalisée » et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal (1985-1995)*, Thèse de doctorat en études urbaines, Montréal, Université du Québec à Montréal, 562 p.

PARAZELLI, M. (2000a). « L'encombrement socio-symbolique des jeunes de la rue au centre-ville de Montréal. Le cas d'un quartier en revitalisation : le Faubourg Saint-Laurent », dans J.-P. AUGUSTIN et C. SORBETS (dir.), *Lieux communs. Aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*, Talence (France), Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 169-199.

PARAZELLI, M. (2000b). *Expérimentation du dispositif de négociation de groupe à groupe impliquant des jeunes de la rue, des intervenants communautaires jeunesse et des élus municipaux (1997-1999). Rapport d'évaluation*, Sainte-Foy, INRS-Culture et société.

PARAZELLI, M. (2000c). « L'appropriation de l'espace et les jeunes de la rue : un enjeu identitaire », dans D. LABERGE (dir.), *L'errance urbaine*, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, Sainte-Foy, Les Éditions Multi-Mondes, p. 193-220.

PARAZELLI, M. (2002a). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

PARAZELLI, M. (2002b). « Pratiques corporelles identificatoires chez des jeunes de la rue : une lutte pour se « sentir réel » », *PRISME : Corps, Culture, Identité*, n° 37, p. 130-142.

SHERIFF, T. et al. (1999). *Le trip de la rue. Parcours initiatiques des jeunes de la rue*, Montréal, Institut universitaire sur les jeunes en difficulté, Direction du développement de la pratique professionnelle.

Notes

1. Sur le plan méthodologique, nous désirons amorcer l'établissement de liens entre les résultats d'une recherche doctorale sur les pratiques identitaires des jeunes de la rue à Montréal (Parazelli, 1997) et une recherche postdoctorale (Parazelli, 2000b) portant sur l'intervention collective auprès d'eux et d'élus municipaux avec la recherche exploratoire de Colombo auprès de neufs ex-jeunes de la rue dans le cadre d'études de maîtrise (Colombo, 2001). Par cet article, nous voulons poser un certain nombre de questions qui nous amènent à reconsidérer notre travail de problématisation respectif afin de formuler des pistes ultérieures pour la recherche.
2. Ces extraits de jeunes de la rue proviennent d'entrevues réalisées dans le cadre d'une recherche doctorale en études urbaines sur les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue à Montréal (Parazelli, 1997).